



PORTEUR DE PROJET
Association Arbres et Paysages
d'Autan

PROJET
reconquête paysagère par
l'arbre

TERRITOIRE DE PROJET
communes rurales et
agglomération

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

REGION
Midi-Pyrénées

REGION NATURELLE
Agglomération toulousaine
et Lauragais

PARTENAIRES
Conseil Régional Midi-Pyré-
nées, DIREN, jusqu'en 2006
Communes engagées dans le
projet Commun'arbre :
Aureville, Avignonet-Lauragais,
Ayguesvives, Castelginest,
Cintegabelle, Donneville,
Flourens, Lacroix-Falgarde,
Lagarde, Labastide-Beauvoir,
Launaguet, Le Grès, Miremont,
Montaigut-sur-Save, Péchabou,
Pin Balma,
Trébons-sur-la-Grasse,
Vallègue, Verfeil

MOTS CLES
Démarche communale
Identité rurale
Ouverture des paysages
Arbre de pays
Projets de végétalisation
Lutte anti-érosive

CONTACT
Alexandra DESIREE
Chargée de mission
Commun'Arbre
Arbres et paysages d'Autan
Moulin de Ticaille
31450 AYGUESVIVES
tél. : 05 34 66 42 13
courriel : apa31@free.fr
site : <http://www.arbresetpaysagesdautan.fr>

Des arbres pour l'identité des paysages

Dans des paysages haut-garonnais souvent marqués par l'extension des grandes cultures au détriment des linéaires arborés, l'association Arbres et Paysages d'Autan mène un large programme d'actions destinées à réhabiliter la multifonctionnalité de « l'arbre de pays », des champs jusqu'au cœur des bourgs périurbains.



A l'inverse de nombreuses régions de montagne, où le déclin de l'élevage peut entraîner la fermeture des paysages, le développement des grandes cultures en plaine peut conduire à leur ouverture excessive. Les arbres champêtres, qu'ils soient isolés, alignés ou en bosquets, constituent un élément fondamental des paysages ruraux. Outre qu'ils structurent le paysage et flattent l'œil de l'observateur, ils offrent traditionnellement d'importants services aux activités agricoles. On pense bien sûr au bocage et aux prés-vergers de l'Ouest de la France, au prés-bois jurassien, à l'association vigne-olivier sur le pourtour méditerranéen. Plus généralement, l'exploitation de la forêt paysanne offrait bois de chauffage, bois d'œuvre et complément de revenu aux populations rurales. Dans les années 1970-80, la motomécanisation des systèmes de culture, le déclin de l'élevage dans certaines régions, l'agrandissement et la restructuration des fermes lors d'opérations de remembrement ont fortement réduit la place des haies et des arbres dans les paysages. Cependant, au cours des 20 dernières années, la présence des arbres a été reconnue

comme une composante essentielle des systèmes de production agricole contribuant au développement durable de leur territoire. L'entretien et la plantation de haies ont été intégrés aux politiques publiques agro-environnementales, qu'elles soient européennes, nationales ou régionales. Dans ce cadre, des initiatives d'ordre participatif, comme la démarche Commun'arbre, menée par Arbres et Paysage d'Autan auprès des municipalités de Haute-Garonne, concourent à la reconquête des arbres sur les paysages et à l'affirmation de l'identité rurale des territoires.

Prise en compte les spécificités territoriales

Ouverture des paysages et perte d'identité rurale

L'association Arbre et Paysage d'Autan a été créée en 1995 à l'initiative d'agriculteurs soucieux de reconstituer le réseau de haies dans les communes rurales de la Haute-Garonne. L'espace rural souffrait d'une perte d'identité liée à la fois à la périurbanisation des bourgs de plus en plus polarisés vers Toulouse et à la progression dans le paysage d'openfields dénudés. Cette ouverture et cette banalisation du paysage liées à une spécialisation croissante des exploitations vers la production céréalière (blé dur notamment) avait à la longue des effets secondaires négatifs sur les cultures : dégâts du vent sur les récoltes, problèmes croissants d'écoulement des eaux et d'érosion sur les coteaux du Lauragais, appauvrissement des sols... Le projet Commun'arbre, né en 2000, pose donc comme préalable à toute plantation un diagnostic des espèces ligneuses présentes localement et une identification des unités paysagères dans lesquelles elles s'intègrent. Pour chaque municipalité candidate au projet, un historique du peuplement arboré de la commune est effectué auprès de personnes ressources, de manière à reconstituer au mieux l'évolution dans le temps des paysages.

De l'identification des enjeux territoriaux à un programme d'action différencié

L'arbre, élément structurant des projets d'aménagement

Les réunions du comité de pilotage – composé d'élus, d'habitants, d'associations locales, d'agriculteurs – sont animées par l'association afin de définir en concertation les priorités d'aménagement dans la commune.

L'association apporte son expertise et sa connaissance des arbres « de Pays », des techniques de plantation, de paillage et de maintien des talus, que les habitants intègrent à leurs attentes en matière de cadre de vie : alignement le long des routes pour signaler l'entrée du bourg ou séparer un cheminement piéton, boisement en essences locales d'espaces de loisirs, aménagement de talus paillés et plantés pour prévenir les risques d'érosion... Ces actions prennent en compte les enjeux locaux (nécessité de mettre en place des voies douces de déplacement en périphérie de l'agglomération toulousaine, de reconstituer des haies coupe-vent autour des bourgs du Lauragais) mais ont en commun de considérer l'arbre comme un élément de l'identité rurale. Le carnet final, rendu public, liste les propositions d'actions concrètes envisagées pour la commune et comprend un guide de plantation permettant d'étendre la dynamique au cercle privé et d'informer sur l'entretien respectueux du patrimoine arboré.



Échelles de territoire et sensibilisation des acteurs locaux

Animer une démarche communale participative

Le projet Commun'arbre se démarque en introduisant une démarche participative et territoriale : la commune est le cadre d'action et le lieu d'animation et d'échanges entre les différents usagers de l'espace. L'approche paysagère et historique, le comité de pilotage, ainsi que la phase de sensibilisation des habitants à l'issue des propositions sont autant de moyens d'impliquer la population dans le devenir de son paysage quotidien, et d'intégrer durablement l'arbre aux projets d'aménagement municipaux. Les propositions tiennent compte du lien existant entre patrimoines bâti et arboré, en particulier pour intégrer par la végétation les lotissements récents au reste du tissu urbain. Le besoin d'échanges entre anciens et nouveaux habitants, fréquemment exprimé, peut en outre se matérialiser par des vergers communaux, dont l'accès et la production partagés participent à maintenir les liens sociaux. La méthode « développement durable en Midi-Pyrénées » (D2MIP) permet de réaliser une analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces des différents territoires avec des acteurs locaux représentatifs d'intérêts divers et permet une expression libre et égalitaire des participants. A ce titre, une des difficultés de l'exercice est de constituer un comité de pilotage pluraliste qui soit une vraie plateforme d'échanges entre élus et administrés.

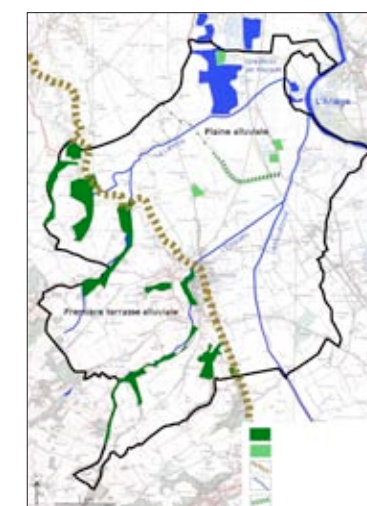
Plus-value territoriale de la démarche paysagère

Une végétalisation vecteur d'identité rurale

Depuis 2003, le projet a réussi à toucher 12 communes malgré des moyens humains réduits — deux chargées de mission Commun'arbre au sein de l'association — et l'arrêt du subventionnement Conseil Régional/DIREN en 2006. De fait, le coût de l'étude peut être difficile à assumer pour les petites municipalités rurales. L'action Commun'arbre demeure principalement centrée sur les bourgs, le Conseil Général subventionnant directement les agriculteurs de Haute-Garonne pour la replantation de haies. Si l'action associative de Arbres et Paysage d'Autan peut de fait paraître modeste comparée aux plus de 700 km de haies plantées via le programme départemental depuis 1988, sa plus-value réside dans le souci d'intégration paysagère, dans le dialogue engagé entre non agriculteurs et agriculteurs et dans le travail pédagogique mené autour de la multifonctionnalité de l'arbre « de pays » : il est vecteur d'identité territoriale, mais permet aussi l'accueil de la biodiversité, des pollinisateurs, l'infiltration des eaux de ruissellement, l'approvisionnement d'une filière bois-énergie locale, le stockage durable du carbone... L'action Commun'arbre peut en outre se prolonger par la sensibilisation des scolaires à la plantation d'arbres. Dans une commune du Lauragais de 2000 habitants, le comité de pilotage créé à l'occasion du projet a été pérennisé sous la forme d'un « groupe développement durable » avec lequel la municipalité continue de travailler pour la végétalisation du village. Une autre, de 300 habitants, est devenue une vitrine présentant différentes techniques de génie végétal pour lutter contre l'érosion, valorisant ainsi le travail réalisé en partenariat avec les agriculteurs et la DDE.

Au-delà de la plantation elle-même, il peut être également utile d'informer les municipalités des dispositifs juridiques à leur disposition pour préserver les éléments identifiés comme structurants du paysage local. Les talus boisés, les haies, peuvent faire l'objet d'un classement en Espace Boisé Classé et être inscrits à ce titre dans les documents d'urbanisme.

Enfin, la nouvelle Bonne Condition Agro-Environnementale (BCAE) mise en place dans le cadre du bilan de santé de la PAC et concernant le maintien des éléments topographiques, imposera progressivement que les structures boisées couvrent 5 % de la SAU des exploitations à l'horizon 2012. L'approche paysagère et participative de Commun'arbre pourrait permettre aux agriculteurs de remplir cette BCAE en concertation, voire de les inciter à en dépasser les objectifs, pour construire des paysages de qualité.



rédaction 2010
Collectif des

Etats généraux
du paysage

dans le cadre des actions du
Réseau Rural Français